

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2016

L'an deux mil seize, le jeudi onze février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. ABAFOUR Michel, Maire.

Étaient présents : M. ABAFOUR Michel, Mme COLIN Marie-Pierre, M. BRUNETEAU Paul, M. DUBRAY Cédric, M. LECOINTE Didier, M. SANGNIER Sylvain et Mme SEGRETAIN Céline.

Absents excusés : MM. AUBRY Jean-Louis, BELLIS Gilles, LEVECQUE Yannick, et Mme GARNIER Arlette.

Date de convocation : 08/02/2016

Date d'affichage : 08/02/2016

Nombre de Conseillers : 11

- en exercice : 11

- présents : 7

- votants : 8

M. SANGNIER Sylvain a été élu Secrétaire de séance.

Pouvoir de Monsieur AUBRY Jean-Louis donné à Mme COLIN Marie-Pierre.

Lecture et signature de la séance du 15 janvier 2016.

OBJET : DELIBERATION N°2016-08 : AMENAGEMENT ROUTE DU BURET : DEMANDE SUBVENTION AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire revient sur le projet d'aménagement de la deuxième tranche des bordures de la route du Buret, afin de faciliter la circulation des piétons et notamment le passage des écoliers à l'abri de bus, conformément aux conditions de sécurité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Considérant les risques de sécurité publique ;

-DECIDE l'aménagement de la deuxième tranche des bordures sur la route du Buret ;

-ADOpte le projet présenté par la société HOUDAYER, pour un montant de 4 842.55 € H.T soit 5 811.06 € TTC ;

-PREVOIT le plan de financement suivant :

- | | | |
|---|------|---------------|
| o <u>Coût des travaux</u> : 4 842.55 € HT | soit | 5811.06 € TTC |
| ▪ Subvention Amendes de police (25%) | | 1210.63 € |
| ▪ Autofinancement | | 4 600.43 € |

- DEMANDE le bénéfice de la subvention AMENDES DE POLICE ;

- AUTORISE le Maire à signer les documents inhérents à ce dossier.

(enregistré S/Préf le)

AFFAIRES DIVERSES :

- Pêche : révision des tarifs 2016 à valider au prochain conseil

- Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite bungalow 14 : le conseil accepte que le Maire demande des devis pour que ce projet soit réalisé en 2016.

M. le Maire clos la séance à 20h15.